Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Catégorie de part "A - USD" - THEAM Quant Dynamic Raw Materials (FR0011742527)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP est d'offrir aux porteurs de parts, sur une durée d'investissement recommandée de 5 ans, une exposition synthétique aux marchés des matières premières excluant le secteur des matières premières agricoles et de l'élevage - à travers une stratégie quantitative directionnelle via des indices de contrats à terme sur matières premières visant à générer une performance supérieure sur le long terme à celle d'un investissement statique présent dans les principaux indices de contrats à terme de matières premières.

Caractéristiques essentielles :

- La stratégie du FCP est considérée comme active. L'indicateur de référence du FCP est l'indice Bloomberg Commodity Ex-Agriculture and Livestock Capped Total Return sans objectif de le répliquer.
- L'exposition à la stratégie d'investissement sera réalisée par l'intermédiaire d'un indice de stratégie BNP Paribas Oscillator Backwardation Commodity Ex-Agriculture and Livestock Index, Code Bloomberg : BNPIOBXA Index, développé par BNP Paribas conformément à la réglementation en vigueur.
- L'indice de stratégie, qui repose sur un modèle quantitatif développé par BNP Paribas, est un indice diversifié représentant un investissement dynamique dans un panier de futures de matières premières excluant le secteur des matières premières agricoles et de l'élevage, développés par S&P.
- La stratégie d'investissement utilise un mécanisme quantitatif d'allocation réajusté quotidiennement selon un algorithme déterminé combinant 2 modèles appliqués successivement :

1. Un premier modèle systématique dit de « Momentum » fondé sur l'identification de cycles de croissance ou de décroissance court-terme et long-terme pour chacune des matières premières considérées. Ainsi, la stratégie surpondère les matières premières identifiées comme étant celles capables de générer une performance supérieure à celle d'un panier théorique équipondéré et inversement, la stratégie sous-pondère les autres matières premières identifiées comme étant moins capables de générer une performance supérieure.
2. Un second modèle basé sur l'étude de la forme de la courbe à terme de chaque matière première, qui reprend et modifie les poids issus du premier modèle en surpondérant les indices de futures de matières premières offrant une courbe à terme la plus décroissante (situation de « Backwardation ») ou la moins croissante et en sous-pondérant les indices de futures de matières premières offrant une courbe à terme la plus croissante (situation de « Contango ») ou la moins décroissante. En effet la décroissance de la courbe à terme sur une matière première reflète généralement un déséquilibre de l'offre et de la demande, et par suite confère à cette matière première un potentiel à la hausse.

- L'exposition globale de la stratégie d'investissement aux indices de matières premières ne pourra excéder 100%. le poids de chacun des indices de référence sera compris entre 0% et 20%. La somme des poids des indices représentant le secteur de l'énergie (pétrole brut WTI, pétrole Brent, gazole, fuel domestique et essence) pourra être compris entre 0% et 35%.
- La stratégie est de type « Total Return », c'est-à-dire que sa performance intègre les intérêts correspondant à un investissement en instruments du marché monétaire.
- La composition exhaustive de l'indice de stratégie est disponible à l'adresse internet https://indx.bnpparibas.com et la méthode de calcul à l'adresse : https://indx.bnpparibas.com/nr/OBXAER.pdf.

Autres informations :

- Détail des actifs traités : le FCP investira dans des titres financiers (actions internationales, obligations,...), des dépôts, des OPC et des contrats financiers (principalement swaps et opérations de pensions livrées)
- Durée d'investissement recommandée : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
- Affectation du résultat : capitalisation
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative et fréquence des ordres de souscription et de rachat: Quotidienne. La valeur liquidative est établie chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux français et des jours où les marchés financiers US et anglais sont fermés. La valeur liquidative est calculée le jour ouvré suivant la date d'établissement de la valeur liquidative.
- Conditions de souscription et de rachat : Les souscriptions et les rachats sont centralisés avant 12h le jour de la valeur liquidative par le dépositaire BNP Paribas Securities Services, 9 rue du Débarcadère 93500 Pantin. Les souscriptions et rachats se font à cours inconnu.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le marché des matières premières peut subir des variations soudaines de prix, ce qui justifie la catégorie de risque. De plus les actifs sous-jacents peuvent évoluer de façon sensiblement différente par rapport à des titres plus traditionnels (actions, obligations etc).

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entrainer une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de contrepartie: lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.
- Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme : Nous utilisons des instruments financiers à terme négociés de gré à gré pour permettre de répliquer la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques qui pourraient conduire à des ajustements ou même à une résiliation de l'instrument, qui pourrait influer sur la valeur liquidative.
- Risque lié à un indice de contrats à terme sur matières premières: exposition au cours des matières premières par le biais de contrats à terme. Il est à noter qu'une baisse des marchés de matières premières ainsi que des conditions exogènes (conditions de stockage, conditions météorologiques ...) pourront entrainer une baisse de la valeur liquidative. En effet, l'évolution du prix d'un contrat à terme sur matières premières est fortement liée au niveau de production courant et à venir du produit sous-jacent voire du niveau des réserves naturelles estimées dans le cas des produits sur l'énergie. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, et donc en modifier la rareté attendue sur le marché.

Frais

Les frais et commissions que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Il s'agit du pourcentage maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il soit investi.	
Frais prélevés par l'OPCVM chaque année	
Frais courants	0,60% (*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances spécifiques	
Commission de performance	Néant

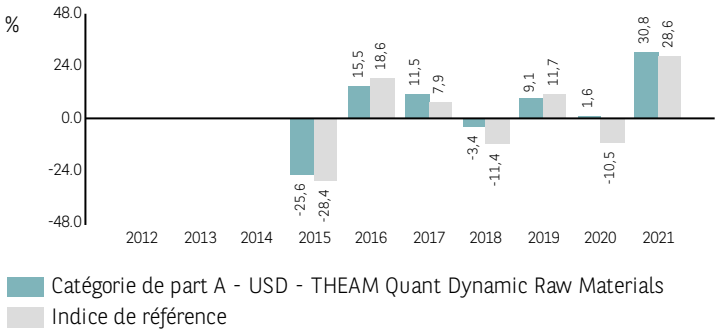
Les frais d'entrée et de sortie correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des frais d'entrée et de sortie auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.
(*) Le pourcentage des **frais courants** se fonde sur les dépenses passées déterminées au 31 décembre 2021.
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les commissions de performance.
- Les frais intermédiaires, à l'exception des frais d'entrée ou de sortie payés par le FCP à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, aucune commission ne sera imputée.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du FCP, disponible en ligne à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures.
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.
- Le FCP a été créé le 17 mars 2014.
- La part a été lancée le 14 avril 2014.
- Les performances passées ont été calculées en devise USD.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles en ligne sur https://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration ou, sur demande, auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- Les DICI, prospectus et derniers documents annuels et périodiques du FCP sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite des porteurs de parts auprès de: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - CIB Sales Support - TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09.
- La valeur liquidative du FCP est disponible à l'adresse suivante : http://www.bnpparibas-am.com.
- Pour plus d'informations sur les autres parts du FCP, veuillez consulter le prospectus du FCP.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values ou les revenus provenant de la détention de parts de ce FCP peuvent être imposables. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal pour plus d'informations.

Le FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.